

Reçu le : 05-01-2016

Publié le : 22-11-2016

Représentations sémantiques de vieux père, vieille mère en milieu ivoirien

Semantic Representations of Old Father, Old Mother in Ivorian Environment

Konan Lazare N'GUESSAN*¹

¹Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire

Résumé

La langue française subit des influences sociolinguistiques dans les territoires francophones et particulièrement en Côte d'Ivoire où le nouchi, particularité argotique spécialisée, transmet son dynamisme au français local. Transmission qui se réalise à travers des créations lexicales ou phraséologiques et des emplois inhabituels qui créent des relations sémantiques, des effets de sens tout aussi inhabituels. C'est dans ce sens que sont abordés les termes *vieux père*, *vieille mère* qui permettent de montrer que le français local utilise des termes, bien connus dans la langue française, qu'il soumet à une forte contextualisation. Ce qui amène à les recoder et à les résémantiser de façon à représenter une/des réalité(s) locale(s) différente(s) à plusieurs niveaux de la réalité conventionnelle initialement inscrite dans leur emploi.

Mots-clés : influence, la sociolinguistique, phraséologie, contextualisation, relation sémantique

Abstract

French language is under sociolinguistic influences in French-speaking territories and particularly in Côte d'Ivoire where the nouchi, specialized slang feature, transmits its dynamism to the local French through lexical creations or phraseology and unusual uses those create semantic relationships, meaning effects equally unusual. It is in this sense that the old father and old mother are discussed under to show that the local French uses terms, well known in the French language, which he submits to strong contextualization that will record and give some new meanings in a way to represent local reality (ies) different at several levels of conventional reality originally written in their use.

Keywords: influence, sociolinguistics, phraseology, contextualization, semantic relationship

*Auteur correspondant: laznguessan71@yahoo.fr

Introduction

Des dynamiques linguistiques endogènes à des groupes sociaux obligent la langue française à s'accommoder avec certains usages qui fonctionnent comme des particularités linguistiques dans l'espace francophone (Molinari, p. 2007). Ces usages procèdent, par exemple, des solécismes et/ou des phénomènes de (dé/re) sémantisation qui aboutissent quelquefois à la création de nouvelles unités sémantiques. Dans le second cas, on assiste parfois à des associations collocatives non usuelles dans la langue française mais qui s'érigent, par l'usage, en expression dans un groupe sociolinguistique donné. La cooccurrence peut exister déjà dans la langue mais la régularité d'emploi la transforme en une innovation phraséologique (Gledhill et Frath, 2007) qui la rend indépendante des contextes où elle figurait occasionnellement. On s'intéressera au cas « *de vieux père ou vieille mère* » en Côte d'Ivoire qui sont devenus des expressions locales à consonances sémantiques multiples. La question sera donc de mener, ici, une réflexion sur leurs représentations sémantiques. Ce qui conduit à une approche des termes en tant que création phraséologique avant de voir ses inductions sémantiques.

1. Création phraséologique

Le terme « *vieux père* » avec sa contrepartie féminine « *vieille mère* » sont des unités syntagmatiques bien connues dans la langue française en tant qu'assemblage occasionnel pour désigner des parents géniteurs dont l'âge est vraiment avancé. Ils peuvent également identifier un curé à un âge sénile :

- 1- *Il tient tous les jours la main de son vieux père lorsque celui-ci vient se dégourdir les jambes le soir.*
- 2- *Il a appelé au sujet de sa vieille mère qui ne peut plus pratiquement marcher.*
- 3- *Le vieux père curé a été heureux de bénir ce petit enfant.*

Tel que les occurrences apparaissent, on est dans le cadre d'une combinaison libre c'est-à-dire une combinaison banale, non combinée en langue. Leur évocation en tant qu'unité syntagmatique est une association ponctuelle servant à traduire un fait de parole individuelle et peut-être spontanée. Les unités composantes ne sont pas dans une contrainte de cohabitation telle que la présence de l'une exige souvent la présence de l'autre dans les déroulements sémantiques. Dans les exemples ci-dessus, *père* et *mère* n'évoquent pas dans l'esprit ou même dans la langue un accompagnement rituel de *vieux* ou de *vieille* comme, par exemple, le feraient un certain nombre de termes qui entraînent dans leur sillage le déploiement habituel d'un autre terme accompagnateur (collectif).

Par exemple, le terme *chamade* appelle à l'esprit une combinaison déjà codée dans la langue à savoir *battre la chamade* ; le verbe *tenir* ne peut atteindre toute sa signification si les expressions *tenir bon*, *tenir la dragée haute*, *tenir une classe*, *tenir son rang* ne sont pas soulignées. Ce qui n'est pas le cas avec *père* ou *mère* qui sont, ici, dans un rapport indépendant avec *vieux* ou *vieille*. A la rigueur, on peut les voir dans des associations comme *mère poule* pour une représentation métaphorique de la femme ou *fille-mère*. Ici, *vieux* et *vieille* s'associent à *père* et à *mère* comme pourrait le faire n'importe quel caractérisant : jeune mère, mère gentille, bonne mère, méchante mère ; jeune père, digne père, brave père....

Comme tel, *vieux* et *vieille* fonctionnent comme une extension usuelle du groupe nominal qui apporte une précision ou qui modifie l'intention (Goes, 1999) du nom. Sous cette forme, Maurice Pergnier (1980, p. 307) les appelle simplement des unités structurales par opposition aux unités idiomatiques ou aux collocations.

Les observations qui sont ainsi faites rendent compte de l'utilisation normale de ces unités syntagmatiques dans les conditions ordinaires. Mais ce qui attire l'attention sur elles, en Côte d'Ivoire, c'est le conditionnement particulier, la contextualisation novatrice de leur usage. C'est aussi la fréquence, la régularité dans le discours c'est-à-dire leur transformation en terme populaire qu'on peut entendre dans tous les échanges relativement à une bonne frange de la population. Ils deviennent, ainsi, une expression. Ils constituent désormais une construction nouvelle fruit d'une négociation au sein de la communauté linguistique qui lui donne une acception (Gledhill et Frath, 2007) souvent différente du sens inhérent.

On parle de négociation parce que, comme le révèle la sociolinguistique, une innovation linguistique demande une validation, une appropriation lentes et progressives par la communauté linguistique (Labov, 1976 ; Molinari, 2007) avant de finir par s'imposer. Cette construction nouvelle qui devient une expression inédite dans la langue française constitue ce que Gledhill et Frath (2007) ont appelé création phraséologique. Ils la définissent comme « toute innovation expressive qui ne constitue pas une collocation régulière dans une langue donnée (idem) ». Ainsi, de combinaison libre qu'ils étaient, ils se transforment, dans la pratique linguistique ivoirienne, en collocation parce que désormais chacun des éléments composant l'unité syntagmatique exerce une contrainte sur l'autre :

4 -*Salut les gars, je vous présente mon vieux père, Dr. Walia. C'est un vieux père qui me soutient beaucoup. Il est jeune mais très responsable. Vieux père, voici mes amis, il y a des vieux pères parmi eux mais c'est comme ça.*

-*Enchanté, vieux père.*

5- *Si ça chauffe, j'ai un vieux père qui est à la justice qui va régler mon problème.*

6- *Bonjour la vieille mère, je voudrais cinq cents francs Alloco.*

7- *bonjour la vieille mère, le vieux père m'a demandé de venir le voir.*

On voit bien que cette unité syntagmatique a pris sa place dans les actes discursifs, dans les échanges, en tout cas, au sein d'une frange de la population. La pratique a fait de ces signes des cooccurrences alors que dans la langue française même, il n'y a aucune revendication d'attraction mutuelle au sens de John Firth (1957, p. 12), étant entendu qu'ils y sont régulièrement en combinaison libre. Sans être dans une situation de figement plus ou moins strict, ils deviennent des données linguistiques localement codées c'est-à-dire qu'ils reçoivent une référenciation propre à la manière d'une unité lexicale.

On les considère alors comme l'expression d'une pensée sans que leur syntactique corresponde forcément à la somme des pensées (sens ou signification) des signes de la combinatoire syntagmatique, c'est-à-dire l'unité syntagmatique. *Vieux père* n'a pas forcément le sens de l'ensemble formé par les sens de *vieux* et de *père*. C'est pour cela d'ailleurs que Glédhill et Frath parlent de lexicalisation. Le sens de *vieux père* n'est pas le résultat mécanique de la conjonction des deux vocables (Sinclair, 1991). Ainsi, la structure syntaxique (adj (*vieux*)+nom (*père*)) se solidarise pour devenir relativement un terme unique plus ou moins idiomatisé. Ils se lexicalisent donc pour former une nouvelle unité lexicale renvoyant à une nouvelle dénomination.

De la lexicalisation, Laurent Perrin (2016) dit qu'elle rend compte des changements diachroniques aboutissant à la formation de nouvelles unités lexicales. C'est donc un processus de création qui fait des segments de dimension variable (morphème, syntagme) des unités lexicales autonomes. *Vieux père, vieille mère* sont désormais utilisés comme des substantifs émergents qui ont une référence autre que celle que donne leur structure compositionnelle dans le combinaison libre.

Tel qu'ils apparaissent, on pourrait parler d'expression idiomatique, mais ce qui nous dissuade, c'est le manque de figement de leur structure. En effet, l'expression idiomatique se caractérise par une certaine rigidité dans son fonctionnement. Considérons les expressions idiomatiques suivantes :

Mettre les voiles.
Casser la pipe.
Donner sa langue au chat.
Les carottes sont cuites.
Prendre le taureau par les cornes.
Le qu'en-dira-t-on.

En dehors des verbes qui varient souvent, les expressions ne subissent pas de transformations syntaxiques par des insertions. Par exemple, *mettre beaucoup les voiles* n'a pas le même sens que *mettre les voiles* ; *casser la pipe* n'est pas la même chose que *casser cette/plusieurs pipe(s)*. *Prendre le gros taureau par les grosses cornes* ne ressemble pas à *prendre le taureau par les cornes*. Une modification de la structure d'une unité idiomatique conduit à une reconsidération sémantique et fonctionnelle. Ce qui ne semble pas être le cas avec *vieux père, vieille mère* qui peuvent varier. On peut avoir *une très jolie vieille mère, un très bon vieux père*. En fait, la création phraséologique se présente sous au moins deux aspects pour ce qui nous regarde : l'idiomatisme et la collocation. Le premier permet la création d'unités idiomatiques : l'ensemble des locutions et des idiomes ; le deuxième permet la création d'unités collocatives. Tandis que les premières sont dans une contrainte de figement syntaxique souvent très rigide, les secondes bénéficient d'un figement syntaxique moins grand. C'est ce qui explique que *vieux père* ou *vieille mère* puissent subir des variations. Cela va sans dire, que ces syntagmes procèdent de la collocation et qu'ils sont par conséquent des unités collocatives. Leur relative liberté syntaxique fait qu'on les utilise souvent même sans la base collocative (père, mère) :

8-*Je veux voir le vieux.*
 9-*Eh mon vieux ! je suis content de vous voir.*
 10-*Le vieux, le transport c'est deux cents francs Yopougon-Adjamé.*
 11-*Ma vieille est allée au village.*

Dans les milieux déscolarisés, la prononciation subit même une modification surtout au niveau du collocatif *vieux* qui devient *vié*. Ce qui constitue une sorte de réduction phonétique. Les créations phraséologiques de ce genre foisonnent dans les milieux déscolarisés, dans l'argot ivoirien avec des termes comme *enjailler* (procurer de la joie), *s'enjailler* (se faire plaisir, s'amuser, s'éclater), *enjaillement* (manifestation de joie publique) (Duval ; 2012 : 57) qui sont des éléments tirés d'un signe déjà existant. Sabine Kube (2005) a fait une étude de quelques créations de ce type. Pour ce qui est de *vieux père* ou de *vieille mère*, il convient de savoir les sens qu'ils véhiculent.

2. Introduction sémantique

Pour Moreno-Cabrera (1998), la lexicalisation est un phénomène « lexicotélique » c'est-à-dire un changement morphosyntaxique ou fonctionnel qui va de la syntaxe au lexique. Comme tel, ce phénomène est dans l'obligation de s'accompagner de phénomènes sémantiques corollaires de ce changement. En effet, ce genre d'activité au niveau des signes linguistiques est toujours porteur de nouvelles acceptions du fait des nouveaux effets de référénciation que cela implique. Cela veut dire qu'un système de négociation est mis en place dans le cadre du sens qu'on doit accorder à ces nouvelles acceptions. Et c'est cela qui aboutit à la résémantisation de la nouvelle unité lexicale.

Relativement aux deux occurrences linguistiques en question, ici, on est déjà en droit de dire que la généralisation de leur emploi conduit inexorablement à plusieurs interprétations. On s'accorde pour dire que la forme lexicale se fixe, avec des contraintes syntaxiques, dans l'usage de la communauté linguistique mais, ici, à la différence d'une locution ou de certains éléments lexicalisés que la lexicalisation enferme dans une rigidité sémantique, on assiste, au contraire, à un relatif foisonnement sémantique. Réexaminons les exemples déjà cités plus haut:

12 -*Salut les gars, je vous présente mon vieux père, Dr. Walia. C'est un vieux père qui me soutient beaucoup. Il est jeune mais très responsable. Vieux père, voici mes amis, il y a des vieux pères parmi eux mais c'est comme ça.*

-*Enchanté vieux père*

13- *Si ça chauffe, j'ai un vieux père qui est à la justice qui va régler mon problème.*

14- *Bonjour la vieille mère, je voudrais cinq cents francs Alloco.*

15- *bonjour la vieille mère, le vieux père m'a demandé de venir le voir.*

Dans (12), les trois premières occurrences de *vieux père* on a le sens d'aîné mais aussi de personne adulte et importante dans la vie du locuteur en termes de bienfaiteur et de bienveillance. Si on retrouve aîné (grand frère), adulte dans le sens de la quatrième occurrence de l'exemple, celui de personne importante semble absent que ce soit dans la vie personnelle du locuteur ou dans la société. Elle suggère seulement que le locuteur a des amis plus âgés que lui-même ou que Dr. Walia contrairement à la dernière occurrence où on perçoit tout le respect, toute la valeur méliorative dans l'emploi du terme *vieux père*. Dr. Walia n'est sans doute pas encore un bienfaiteur pour eux (même s'il l'est en puissance) mais l'intérêt de cette désignation réside dans l'importance et la place sociale qu'occupe, aux yeux des autres, ce personnage.

On retrouve les valeurs de bienfaisance, de bienveillance et d'importance sociale dans l'exemple (13) également. Mais, ici, il peut être doublé des notions d'oncle, de connaissance, de relation. *Un vieux père*, c'est alors une personne importante pour soi, pour la société ; c'est aussi un grand frère, un aîné, adulte de surcroît, un oncle, une connaissance, une relation. On comprend que le sens compositionnel qui est le sens conventionnel n'a rien à voir avec le sens en usage au vu des différentes variations sémantiques qui sont en éveil lorsqu'un discours active ce terme. Le contexte discursif prend alors toute sa place parce qu'il donne la dimension pragmatique de *vieux père* en orientant vers le sens convoqué dans la situation de discours. On comprend aussi qu'on n'utilise pas ce terme pour marquer un âge assez avancé mais plutôt, en tout cas le plus souvent, son affectivité.

Ainsi, plutôt que de dire *madame*, un jeune préférerait dire *vieille mère* comme dans l'exemple (14) pour montrer plus de familiarité, moins de distance que recommande d'ailleurs la vie socio- communautaire qui fait de tout le monde, son frère, sa sœur et des plus âgés, des grands frères et sœurs, des papas, des mamans. *Madame* sonnerait comme une désignation solennelle, une formule sans chaleur affective. On le considère aussi comme un terme de l'administration utilisé pour désigner une responsable administrative, une secrétaire, en somme, une femme travaillant dans un service administratif. En clair, on voit en cela une désignation intellectuelle. C'est pourquoi les autres femmes (femmes au foyer, villageoises, paysannes ou dans l'informel) ne se reconnaissent pas trop dans ce terme et acceptent plutôt *vieille mère* parce qu'elles supposent que *madame* est lié à un certain pouvoir administratif et intellectuel qu'elles n'en ont pas. Pour ces femmes, le terme *maman* est plus expressif et elles trouvent son équivalent dans *vieille mère*.

A contrario, les intellectuelles grincent des dents quand elles sont confrontées à cette désignation car elles trouvent le terme un peu péjoratif, irrespectueux parce qu'il mettrait plus en exergue plutôt leur maternité. Cependant, elles acceptent parce qu'elles sont conscientes que c'est un phénomène social qui les dépasse. *Vieille mère* traduit alors un lien affectif factice en (14), par exemple, où on n'est pas sûr que les personnages se connaissent auparavant, ou réel comme en (15) tout comme *vieux père* en (15), pour faciliter les échanges sociaux. Comme on voit, *vieux père et vieille mère* dans l'exemple (15) ont remplacé les appellations longtemps admises comme tantie, tonton certes plus respectueux, mais qui semblaient plus restrictifs puisqu'ils désignent forcément des personnes adultes. L'avantage de ces termes est qu'en fait, le critère d'adulte qui est le critère de base n'est pas systématique. En effet, il arrive qu'un jeune aborde un congénère par ce terme en ayant bien conscience qu'ils sont du même âge. Il peut en être ainsi d'un étudiant s'informant auprès d'un autre qu'il ne connaît pas :

16-*Vieux père, je cherche le Département de Lettres Modernes.*

Le fait que leur emploi dépende aussi de l'évaluation qu'on fait de l'âge de soi relativement à l'âge de l'autre n'est pas toujours opératoire parce qu'on remarque que des acteurs même plus âgés désignent leurs interlocuteurs dans ces termes. Il en est ainsi d'un mécanicien qui appelle son client habituel, son client généreux *vieux père* quand bien même celui-ci soit son cadet :

17-*Bonjour vieux père, je t'appelle pour te dire que ta voiture est prête et que tu peux passer la chercher.*

Réduit au seul adjectif substantivé, le Grand Robert dit que lorsqu'il est accompagné d'un possessif, il constitue « un terme d'amitié, d'affection qui s'emploie même entre personnes jeunes et même entre les enfants ». Faisant référence au français d'Afrique, il ajoute que *vieux* employé simplement désigne « une personne adulte, spécialement père (mère), oncle (tante), une personne importante, un chef » dans un ordre de vision méliorative et de respect. Accompagné du possessif, certains emplois correspondent à ces définitions mais beaucoup d'autres fonctionnent autrement en étant ni terme d'amitié, ni un terme d'affection en tant que tel. On ne l'utilise pas pour exprimer forcément son amitié ou pour marquer sa tendresse, son attachement mais seulement pour créer une familiarité qui permet un abord facile : c'est le cas de l'apprenti-gbaka (mini-bus) qui s'adresse à un jeune passager :

18-*Mon vieux, le transport Yopougon-Adjamé, c'est trois cents francs.*

Quand l'interlocuteur semble trop jeune pour être désigné ainsi, mon vieux est substitué par le terme *mon petit*. Ainsi, plus que l'amitié, la tendresse ou tout autre sentiment, la familiarité est un objectif recherché dans ce genre d'emploi dans une société où même l'inconnu est considéré comme un frère, un parent. Sans le connaître, celui-ci apparaît comme un familier du fait de la même appartenance communautaire. Par ailleurs, d'autres emplois les transforment en procédés interjectifs :

19-*Tu as osé me faire ça ? Eh djah ma vieille ! Tu vas me connaître.*

20-*Je suis admis à mon concours ! Eh djah ma vieille !*

21-*Ehdjah ma vieille ! Je suis content de te voir ce matin !*

Eh djah ma vieille ! est une exclamation qui exprime dans ces trois énoncés des émotions différentes allant de la colère à la joie. Son invariabilité, sa référence à l'attitude émotionnelle plus ou moins vive du sujet parlant et la forme grammaticale révèlent bien l'interjection qui traduit, ici, les variations d'emploi des termes concernés. Il faut avouer que cette interjection est plus fréquente dans le milieu nouchi pur (un parler argotique ivoirien très spécifique) que dans la tendance vulgarisée accessible à tous. Elle n'est donc pas tout à fait systématique mais elle demeure tout de même une spécificité de l'emploi des termes en question en Côte d'Ivoire.

Le dictionnaire le Grand Robert rappelle que l'adjectif substantivé vieux, vieille renvoie, en français d'Afrique, à un adulte. Ce qui n'est pas toujours le cas. L'exemple (16) avec les étudiants en témoigne mais cela est encore plus évident lorsque le vieux ou la vieille désignent des enfants. En effet, dans certains groupes sociaux, lorsqu'un enfant porte le même prénom que celui d'un grand-parent, vivant ou mort, en l'honneur de ce dernier, cet enfant est appelé affectueusement *la vieille* ou *le vieux* pour que les géniteurs de l'enfant n'aient pas à prononcer par respect, le prénom de leur propre père ou mère. Par ce mécanisme, c'est l'adulte qui appelle désormais l'enfant par ces termes.

Le tour des différents usages des termes *vieux père*, *vieille mère* et leurs variantes montre que les valeurs sémantiques locales débordent largement le cadre conventionnel et qu'il faut sans doute des recours sémantiques contextualisés pour arriver à une meilleure interprétation dans les divers emplois. L'élargissement du sens dans ces situations crée quelquefois ce que l'on appelle une opacité référentielle. Selon André Martinet, les termes créés par les collocations semblables à *vieux père*, *vieille mère* sont des synthèmes qu'il définit comme des unités linguistiques qui fonctionnent syntaxiquement comme des monèmes complexes. Pour lui, «...il s'agit d'une unité linguistique signifiante, désignant une notion bien définie, mais où la forme permet de distinguer des éléments successifs porteurs au départ de sens distinctifs » (Martinet, 1999, p. 11). Il avance que l'unité du synthème dépend spécifiquement de sa fonction syntaxique par le respect de certaines contraintes à savoir :

-a) *... l'impossibilité de déterminer individuellement les monèmes constituants,*

-b) *l'obligation de tout synthème de s'intégrer dans une classe préétablie de monèmes (id, 15).*

Ces obligations font de *vieux père*, *vieille mère*, des locutions nominales. En tant que noms, ou simplement unités linguistiques, ils doivent renvoyer à une notion bien définie comme le dit Martinet. Mais comme ce sens n'est pas compositionnel, il faudrait avoir des instructions

pour pouvoir le décoder. C'est-à-dire que celui qui ne connaît pas la composition peut avoir des difficultés à interpréter puisque le sens ne se donne pas sur la base des éléments constituants. On parle alors d'opacité référentielle. Ceci est un premier niveau d'opacité.

Le deuxième niveau se trouve dans ses variations référentielles. En effet, on parle aussi d'opacification référentielle lorsqu'une unité linguistique passe d'un stade concret à un stade conceptuel regroupant plusieurs acceptions ou du concret à l'indéfini. Frege (1892) parle aussi de passage d'une référence ordinaire à une référence indirecte. L'opacité référentielle est donc un départ à la dérive du sens dénoté vers des sens multiples qui rendent confuse l'approche sémantique d'un terme. *Vieux père* a, par exemple, une référence opaque parce que son sens dénoté, son sens compositionnel ou ordinaire ne permet plus d'identifier sa référence actuelle dans le français ivoirien. Son sens s'est tellement démultiplié qu'il est assimilé à un concept. Comme on a pu le constater dans les exemples cités, chaque énoncé active un sens qui n'est pas forcément le même dans un autre à tel point qu'au bout du compte, on se retrouve avec plusieurs propriétés définitoires, avec différentes catégories d'éléments référés.

Conclusion

On pourra retenir que l'association particulière de *vieux* et de *père* ou de *vieille* et de *mère*, en Côte d'Ivoire, a fait de ces termes une expression nouvelle, une création phraséologique dont l'usage généralisé a multiplié les références sémantiques. Cette création phraséologique est un exemple même du dynamisme des parlers francophones, en l'occurrence, le parler urbain en Côte d'Ivoire où le nouchi est un vivier intéressant, un laboratoire d'innovations lexicales qui alimente en permanence le français local en termes nouveaux. Même si ces créations s'appuient très souvent sur le lexique français comme c'est le cas avec les éléments étudiés, la contextualisation particulière qui les accompagne dans leurs emplois les contraint à une codification différente qui nourrit une résémantisation ou occasionne une opacité référentielle du fait de la démultiplication (polysémie) sémantique.

Richesse ou saturation (encombrement) du français, le débat est toujours animé et passionnel. Passionnel, en effet, entre militants du français en tant que langue de la communauté francophone, langue en partage donc qui doit accueillir toutes les aspérités, toutes les richesses linguistiques des aires francophones et les défenseurs qui luttent pour la pureté de la langue française. On pourrait croire que cette lutte est plus nostalgique que pratique dans la mesure où l'unité de la communauté linguistique doit irrémédiablement impliquer une mise en commun, une fédération de tout le réel linguistique. En tout état de cause, l'intérêt pour nous, ici, a été de montrer que dans l'usage des syntagmes mentionnés, des particularités apparaissent autant sur le plan sémantique que pragmatique, modifiant ainsi leur codification originelle au profit d'une autre plus locale.

Bibliographie

DUVAL P, 2012, *Côte d'Ivoire : Chroniques de guerre 2002-2011*, L'Harmattan.

FIRTH J R, 1957, *A Synopsis of Linguistic Theory, 1930-1955*, Oxford, OUP.

FREGE G, 1971, « Sinn und Bedeutung » Nr 100, 25-50, 1892 ; tradfranç. : « Sens et dénotation », dans *Ecrits logiques et philosophiques*, Paris, Seuil, p. 102-126.

GLEDHILL C et FRATH P, 2007, « Collocation, phrasème, dénomination : vers une théorie de la créativité phraséologique », *La linguistique* 1/2007, Vol. 43n p. 63-88, Disponible sur URL : www.cairn.info/revue-la-linguistique-2007-1-page-63.htm. DOI : [10.3917/ling.431.0063](https://doi.org/10.3917/ling.431.0063).

GOES J, 1999, *L'adjectif : entre nom et verbe*, Paris, De Boeck Supérieur

KUBE S, 2005, *Gelebte Frankophonie in der Côte d'Ivoire: die Dimensionen des Sprachphänomens Nouchi und die ivoirische Sprachsituation aus der Sicht abidjaner Schüler*, LIT Verlag Münster

LABOV W, 1976, *Sociolinguistique*, Paris, Edition de Minuit.

MARTINET A, 1999, « Le syntème », *La Linguistique*, vol. 35/2.

MOLINARI C, 2007, « Les dynamiques sociolinguistiques dans l'espace francophone: le cas du Mali à travers le regard d'Amadou Hampâté Bâ », *Constellations francophones*, 2, 2007 Disponible sur http://publiforum.farum.it/ezine_pdf.

MORENO-CABRERA J C, 1998, « On the relationship between grammaticalization and lexicalization », in Giacalone Ramat A. & Hopper P. J. (edition), 1998, p. 209-227.

PERGNIER M, 1980, *Les fondements sociolinguistiques de la traduction*, Paris, Champion

PERRIN L, 2006, « Énonciation, grammaticalisation et lexicalisation », dans *Cahiers de praxématique*, cnrs, 2006, p.81-102, Disponible sur URL : <http://praxématique.revues.org/621> [consulté le 15 septembre 2016].

SINCLAIR JM, 1991, *Corpus, Concordance, Collocation*, Oxford, OUP.